



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 septembre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 septembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2004

**Place de la Brèche : validation du plan de financement du dossier
de demande de subventions auprès de la CAN et du Conseil
Régional**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

M. Rodolphe CHALLET, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2004

DELIBERATION D20040333

AMERU

**Place de la Brèche : validation du plan de financement du dossier
de demande de subventions auprès de la CAN et du Conseil
Régional**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Lors de la séance du 25 juin dernier, le Conseil Municipal a adopté, dans le cadre de la reconquête des espaces publics fondée sur les principes du renouvellement urbain et de la valorisation du cadre de vie, l'opération de requalification des espaces publics de la place de la Brèche en vue de la revitalisation économique du centre ville et pour principe de solliciter des subventions auprès du Conseil Régional de Poitou Charentes et de la Communauté d'Agglomération de Niort.

La première tranche de cet aménagement dont les travaux débiteront au cours de l'été 2005 prévoit la réalisation d'une esplanade animée (notamment par l'implantation de kiosques commerciaux et l'extension des terrasses) et agréable (traitement de sol, mobilier urbain, éclairage public,...) où les commerçants et les artisans pourront profiter et jouer un rôle dans l'animation de l'espace public ainsi dégagé. Cet aménagement créera également une liaison évidente et sécurisée entre le principal parking de l'agglomération et le centre ville.

Concernant cette 1^{ère} tranche, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

1^{ère} tranche spécifique « Esplanade République »

DEPENSES en Euros hors taxe		Recettes en Euros	
Postes des dépenses			
		ETAT	13.5%
			224 000,00
Traitement de sol	1 000 000,00	FISAC	13.5 %
Mobilier urbain	144 000,00		224 000,00
Plantations	56 000,00	COLLECTIVITES	86.5%
Kiosques commerciaux	270 000,00	Ville de Niort	46.5%
Eclairage public	170 000,00	CAN	20%
		Conseil Régional	20%
			328 000,00
			328 000,00
TOTAL	1 640 000,00	TOTAL	1 640 000,00

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Valider le plan de financement présenté.
- Autoriser en conséquence Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter auprès du Conseil Régional de Poitou Charentes et de la Communauté d'Agglomération de Niort les subventions nécessaires au financement du projet de requalification des espaces publics en vue de la revitalisation économique du centre ville dans le cadre du projet de réaménagement de la Place de la Brèche.

Les recettes seront inscrites au budget 2005 de la Ville de Niort sur le chapitre 83003001, Fonction 8241, articles 1322 et 1325.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 8
Non participé : 0
Excusé : 9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)